

**Une exclusivité de
la Caisse d'économie
solidaire pour les
coopératives et les
OSBL d'habitation
membres.**

**Un programme qui permet
d'économiser sur vos frais financiers.**



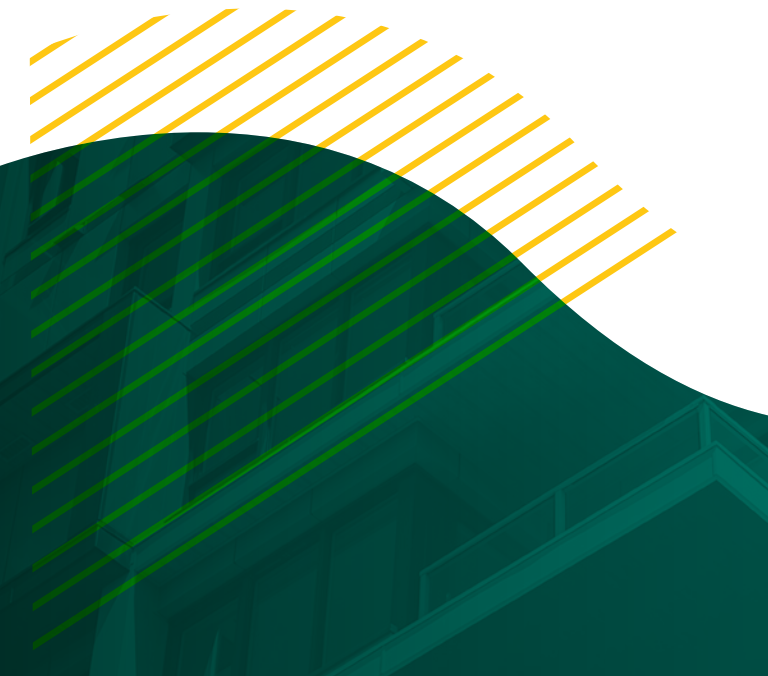
Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Vos opérations courantes **à peu de frais**

Les membres admissibles peuvent profiter d'une tarification forfaitaire adaptée, établie à la suite d'une analyse financière personnalisée de leurs besoins incluant un remboursement de

100 \$ par année.



Des services gratuits de financement

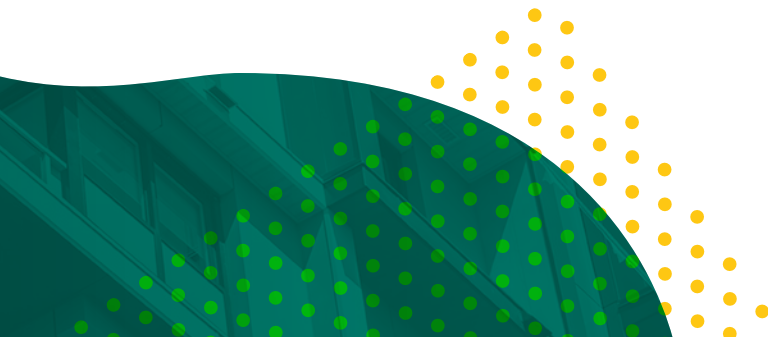
- Renouvellement du taux du prêt hypothécaire
- Révision annuelle de dossier

Des frais remboursés

- Nouvelle demande de prêt hypothécaire
- Remboursement de frais de transfert d'hypothèque, selon le montant du financement (frais juridiques et rapport d'évaluation inclus)

Des solutions diverses de placement

- Stratégie d'investissement responsable
- Optimisation des liquidités



Engagements des organisations participantes

Pour bénéficier des avantages du programme, les coopératives et OSBL d'habitation s'engagent à faire de la **Caisse d'économie solidaire Desjardins** leur principale institution financière.



Pour adhérer au programme

En tout temps, votre organisation peut adhérer au programme en communiquant directement avec sa fédération/confédération/réseau.

Pour en savoir plus sur nous

caissesolidaire.coop • 1 877 647-1527

Caisse.economie.Solidaire@desjardins.com



Desjardins

Caisse d'économie solidaire